

## CONTRE LES FRANCHISES MÉDICALES, CENT RENCONTRES POUR LA GRATUITÉ DES SOINS

# LE GLOBULE ROUGE

COMMISSION SANTE — PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

NUMERO 14 - juillet 2007  
sbauer@pcf.fr - 01 40 40 12 78

Le collectif national contre les franchises médicales (près de 40 organisations politiques, syndicales, associatives...) lance un appel pour la tenue le 29 septembre d'initiatives régionales. La Fête de l'HUMA sera un tremplin pour la préparation de cette journée. Le dimanche 16 septembre à 13 heures, le collectif national contre les franchises invite tous ceux qui le souhaitent à un point de rencontre qui se tiendra au Forum Social.

Nous invitons toutes les fédérations à contacter ou à s'associer aux partenaires départementaux du collectif contre les franchises pour prendre une initiative départementale ou régionale le 29 septembre.

Si vous le souhaitez, un camarade la commission santé peut participer à une initiative.

Contactez-nous: [sante@pcf.fr](mailto:sante@pcf.fr)

En cliquant sur le lien ci-dessous vous pourrez accéder à l'Appel contre la franchise Sarkozy.

**Appel contre la  
« FRANCHISE » SUR LES SOINS :  
L'ASSURANCE MALADIE SOLIDAIRE  
EN DANGER**

<http://www.appelcontrelafranchise.org>

## EPATANT!

**E**n plein mois de juillet (et du Festival d'Avignon) dans le cadre de la campagne « Cent rencontres contre les franchises médicales » la commission santé du Vaucluse organisait une réunion.

Décidée 15 jours avant (lettre aux membres de la commission, et mail aux adhérents de la fédé), elle a rassemblé 25 camarades de tout le département.

Et quel débat! Dans ce département où 5 hôpitaux de proximité sont menacés de fermeture. « Comment défendre l'hôpital, tout en menant la campagne contre les franchises, et aussi sur la politique du médicament? Face à l'avalanche des mesures Sarkozy, pas de doute. Il faut avancer - patiemment et avec détermination - sur les principes fondamentaux de ce que pourrait être un système de santé progressiste. Et comment le dire simplement? La gratuité a l'avantage d'affirmer que la santé doit être strictement extérieure à la loi du marché, et même à la régulation par l'argent. Mais la gratuité doit s'articuler à des propositions sur le financement, et surtout à la démocratie... ».

Cette réunion m'a conforté dans l'idée qu'il est possible d'organiser des rencontres cet été. Ici il s'agira d'un débat public, là d'une initiative plus interne. Peu importe: les arguments s'affûteront, des actions se décideront.

Des infos arrivent de plusieurs fédérations: deux initiatives dans le Gard fin août, une dans les Ardennes. Plusieurs fédérations en discutent: Dordogne, Auvergne et Bretagne, Somme...

Ainsi l'objectif—préparer le terrain pour la rentrée—sera atteint. Parce que c'est une vraie course de vitesse: le pouvoir veut aller très vite, les délais sont courts, les franchises devraient être incluses dans la loi de financement de la Sécu fin octobre, début novembre.

Alors, bon été et bon courage à tous et toutes.

**Isabelle Lorand**

## IL FAUT PLUSIEURS LEVIERS POUR SAUVER LA SÉCU, POUR CELA IL FAUT, TOUT EN PERMETTANT L'ACCÈS AUX SOINS DE QUALITÉ POUR TOUS, PASSER À UN SYSTÈME DE SANTÉ, CE QUI IMPLIQUE D'AGIR, AUSSI, SUR NOTRE ENVIRONNEMENT !

**C**omme le montre dans son essai rigoureusement documenté, André Cicollela, chercheur en santé environnementale, président de la Commission Santé des Verts, « *les solutions libérales sont une illusion, car elles ne répondent pas à la question de la crise de la Sécu, mais au contraire, ne faire que l'empirer* ». Pour autant « *agir sur les seules causes environnementales et comportementales des maladies, en sortant du « tout médicament », peuvent-ils à eux seuls sauver la Sécu ?* »

Il apporte lui même la réponse, « *il faut réinventer un système de santé de proximité, un financement plus juste, en instaurant une véritable démocratie sanitaire* ».

C'est pourquoi, avec d'autres, nous pensons qu'il est urgent de passer d'un système de soins à un système de santé.

La société d'aujourd'hui est malade de l'environnement qu'elle a créé, parce qu'elle n'a pas mis l'individu au centre du système, pas permis l'intervention des salariés sur les choix et les méthodes de production, de circulation, (les routiers forcés sur les routes, les pavillons de complaisance sur l'eau) sur l'élaboration et le contrôle des normes (ISO etc. ..), mais donné la priorité aux profits financiers.

Tout cela a des conséquences sur la santé, avec son lot de maladies chroniques : cancers, maladies cardiovasculaires, obésité et diabète, allergies, affections mentales... mais ce qu'elle inocule avant tout, c'est un changement en profondeur du citoyen pour en faire un consommateur, un client, un outil de production, avec toutes les conséquences sur l'évolution de nos modes de vie et de notre environnement.

Alors effectivement c'est à ces déterminants de santé qu'il faut s'attaquer pour permettre à la Sécu d'être vraiment Universel avec une prise en charge à 100% comme le demandent les communistes.

**C'est le cas du monde de l'entreprise. Des études comme celles de Marcel Goldberg**, professeur de santé publique, chercheur à l'Inserm, auteur du fameux rapport de 1996 sur l'amiante aboutissant à son interdiction en France, nous montrant l'urgente nécessité de donner plus de pouvoir aux salariés dans l'entreprise.

C'est cette logique qui permettra de mieux agir sur un des facteurs de risque environnemental important qu'est le milieu professionnel. Globalement, 15 à 20 000 cancers surviennent chaque année du fait d'une exposition professionnelle, soit 5 à 10 % du total des cancers. Les cancers professionnels contribuent, par ailleurs, aux inégalités sociales.

Le Comité d'Entreprise institué par l'ordonnance du 22/02/1945, aux termes de l'article (L.431-4), a pour objet d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, « à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production ».

Il émet un avis motivé mais le chef d'entreprise n'est pas obligé d'en tenir compte ! Les salariés, les citoyens, doivent se réapproprié pleinement cet outil d'intervention !

Avec l'industrialisation, la rationalisation de la production de masse, y compris dans le secteur agricole, et l'urbanisation, de nouvelles menaces apparaissent en raison d'émissions croissantes de substances toxiques susceptibles de s'accumuler dans l'eau, l'air, les sols et les aliments. Si les pathologies infectieuses et transmissibles reculent, les pathologies chroniques comme les cancers, les problèmes respiratoires, les troubles endocriniens et neurologiques prennent une importance grandissante dans les problèmes de santé.

Cette évolution s'est produite en même temps que l'on assistait à l'allongement de l'espérance de vie résultant de l'amélioration globale des conditions socio-économiques, de la généralisation des dépistages, dans les pays industrialisés.

De ce constat il en résulte qu'il nous faut tout à la fois prendre en compte dans les pathologies chroniques, ce qui relève des conséquences de l'allongement de la durée de vie et ce qui relève de celles des expositions aux dangers environnementaux « modernes ».

Les communistes se doivent d'avoir sur ces questions une réponse qui allie des propositions qui reposent à la fois sur le mode de financement de la sécurité sociale tout en agissant pour une prise en compte globale de notre environnement, incluant les conditions de vie, de logement, de sécurité d'emploi et de formation, ... la santé pour tous des générations à venir exige la transformation de la société, avec un véritable projet anti-capitaliste et démocratique.

Force est de constater qu'avec Sarkozy, Fillon, Bachelot, Borloo,,, nous sommes en sens inverse de l'histoire.

Il faudra donc Résister et Proposer les véritables changements nécessaires dans le dialogue avec toutes les forces progressistes de notre pays!

**Fabien COHEN et Michel KATCHADOURIAN**

Commission nationale Santé

## INTERVIEW GLOBULE ROUGE A YVES DIMICOLI SUR LA TVA SOCIALE

### Globule Rouge: La TVA sociale qu'est-ce que c'est ?

**Yves Dimicoli:**

Il s'agit, simultanément, de réduire les cotisations sociales patronales et d'augmenter la TVA à due concurrence. Autrement dit, avec la TVA sociale on baisse le « coût du travail » pour les patrons et on fait financer le manque à gagner pour la « Sécu » par une augmentation de l'impôt sur la consommation des familles.

**F. Fillon a parlé d'une augmentation de 5 points de TVA à ce titre pour 2009, donc :**

- ✓ Le taux normal auquel est assujéti l'essentiel des ventes de marchandises et de services en France passerait de 19,6% à 24,6% ;
- ✓ Le taux réduit (produits alimentaires, « biens culturels ») passerait de 5,5% à 10,5% ;
- ✓ Le taux super-réduit (médicaments remboursables, presse..) passerait de 2,1% à 7,1%.

Un point en plus de TVA signifie un prélèvement supplémentaire de 6 milliards d'euros en année pleine sur la consommation des familles. Les recettes de TVA (170 milliards d'euros) représentent la moitié des recettes fiscales totales de l'État.

Un smicard supporte un prélèvement de 8% sur son revenu annuel du seul fait de la TVA. En 2009, donc, ce serait 13% ! A noter que plus le revenu est élevé et moins cette proportion est forte. La TVA est l'impôt le plus aveugle et le plus inégalitaire qui soit.

### Globule Rouge: La TVA sociale est-elle bonne pour la croissance, permet-elle de gagner plus?

**Yves Dimicoli**

La « TVA sociale », disent ses laudateurs, n'aurait que des effets vertueux. Les entreprises qui produisent en France, bénéficiant de nouveaux allègements de cotisations sociales, auraient des coûts de production moindres. Cela leur permet-

trait de baisser leurs prix de vente en France et de neutraliser l'effet inflationniste de la hausse de la TVA. Et, tandis que les importations de produits étrangers verraient leurs prix immédiatement augmenter sous l'effet de cette hausse, les exportations à partir de la France, ne la supportant pas, seraient plus compétitives. Et ce serait tout bon pour la croissance et l'emploi en France...au détriment, bien sûr, des autres pays. Les patrons ne seraient plus tenter alors de délocaliser, la compétitivité des entreprises étant très améliorée.

**La réalité est tout autre .**

De 1994 à 2006, ce sont de 170 à 180 milliards d'euros qui, en cumulé, auront été accordés aux entreprises sous forme de baisses de cotisations sociales patronales. Cela s'est accompagné :

- ✓ D'une progression du sous-emploi avec l'explosion des emplois en temps partiel contraint, de l'intérim, des emplois « aidés » et le maintien d'un chômage de masse très élevé ;
- ✓ D'une pression à la baisse des salaires, avec la mise en concurrence généralisée des travailleurs et l'incitation des entreprises à utiliser les nouvelles technologies pour réduire l'emploi, entraînant freinage de la consommation et insuffisance des qualifications ;
- ✓ D'aucune baisse des prix, mais au contraire, avec le passage à l'euro, d'une tendance à l'accélération des hausses de prix sur les dépenses incompressibles (logement, assurances, énergie, santé...) dont le poids est d'autant plus lourd dans le budget des familles que leur revenu est faible ;
- ✓ D'une tendance à l'augmentation des profits des grandes entreprises. Ainsi, les bénéfices nets des sociétés cotées au CAC-40 ont été de :

- 53 milliards d'euros en 2003
- 67 milliards d'euros en 2004
- 84 milliards d'euros en 2005
- 100 milliards d'euros en 2006

### - L'argent des grandes entreprises a servi de plus en plus à la finance :

En 2005, selon les comptes de la Nation, les « entreprises non financières » ont disposé de 587 milliards d'euros de ressources nouvelles ( profits + fonds publics + crédits ). Un tiers seulement de cette somme est allé à l'investissement réel en France, le reste a servi à payer des intérêts aux banques et aux autres créanciers, des dividendes aux actionnaires et à faire des placements financiers.

- **Les entreprises ont de plus en plus délocalisé** : 80% des bénéfices nets des sociétés du CAC-40 sont réalisés à l'étranger. Fin 2005, selon la Banque de France, le stock des investissements directs français à l'étranger atteignait 747,9 milliards d'euros contre 620,7 milliards d'euros un an plus tôt. Et ça continue : sur un an à fin mars 2007, il est sorti pour 115,4 milliards d'euros en investissements directs à l'étranger quand il ne rentrait que pour 59,5 milliards d'euros en investissements directs de l'étranger en France.

En réalité, les baisses de cotisations sociales patronales déresponsabilisent les entreprises vis à vis de l'emploi, de la formation, de la croissance nationale. Les profits qu'elles rendent disponibles servent aux placements financiers et non à baisser les prix pour les consommateurs ou à investir dans l'essor des capacités en France. Elles encouragent une utilisation des nouvelles technologies par les entreprises, avant tout, contre l'emploi. Cela finit par casser les ressorts de la croissance nationale. Ne trouvant plus, alors, la croissance nécessaire en France, les grandes entreprises vont la chercher là où il y en a : aux Etats- Unis et dans les pays émergents.

### La hausse de la TVA accentuerait ces effets pervers :

- ✓ Elle engendrerait un prélèvement supplémentaire sur les revenus des foyers populaires ;
- ✓ Elle entraînerait une diminution de leur pouvoir d'achat du fait des hausses de prix qui en résulteraient ;
- ✓ Elle accroîtrait les inégalités car elle signifierait un prélèvement d'autant plus important sur les revenus du foyer que ceux-ci sont

modestes, tandis que proliféreraient comme une lèpre les revenus financiers du capital des foyers les plus riches.

La « TVA sociale » n'empêcherait pas les délocalisations et accentuerait la guerre économique

✓ Du fait du freinage de la demande intérieure et de l'insuffisance des qualifications, les délocalisations continueraient de plus bel. Elles redoubleraient vers les pays les plus avancés, États-Unis en tête, dans le domaine des nouvelles technologies qui exigent beaucoup de qualifications, de recherche, de salaires. Mais elles ne diminueraient pas pour autant dans le domaine des productions plus banalisées, car la baisse du « coût du travail », même au niveau de 5 points de TVA, voire plus, maintiendrait la France toujours très au-dessus de la Chine, de l'Inde, des pays émergents. Et les facteurs d'accroissement des importations en France se multiplieraient

✓ Par contre, cela accentuerait la guerre économique, en Europe notamment, sans du tout aider au relâchement des dominations américaines ou allemandes. La « TVA sociale » jouerait, en effet, le rôle d'une « dévaluation compétitive » pour les profits des exportateurs et d'une protection des rentes financières face à la pénétration des importations, le tout entraînant la riposte des autres pays. C'est tout le contraire d'une coopération européenne ambitieuse pour la sécurisation et la promotion de l'emploi, de la formation, des salaires des européens.

La « TVA sociale » favoriserait l'asphyxie du pays par les charges financières contre la protection et la promotion des salariés et de leurs familles

✓ Elle réduirait le financement mutualisé de la protection sociale calculé sur la masse salariale, mais prélevées à partir de toute la valeur ajoutée des entreprises. Elle accroîtrait, au contraire, la fiscalisation de ce financement, déresponsabilisant les entreprises et augmentant le poids des prélèvements sur les travailleurs et leurs familles.

✓ Freinant la croissance réelle de l'emploi, des qualifications, de la recherche, des salai

res, de tout ce qui contribue à sécuriser et à promouvoir les moments de la vie de chacun-e, elle encouragerait les placements financiers et accroîtrait le poids des « charges financières » sur les entreprises et le pays.

✓ Rappelons qu'en 2005, selon les comptes de la Nation, les entreprises non financières se sont acquittées de 128 milliards d'euros de cotisations sociales patronales, mais elles ont eu à supporter pour 224 milliards d'euros de charges financières et de dividendes.

### Globule Rouge: La TVA sociale est-elle de droite ou de gauche ?

La TVA sociale est une tentative de réponse réactionnaire à des problèmes réels. La droite, malheureusement, n'est pas la seule à en porter la proposition. Au PS aussi elle a été brandie, notamment par D. Strauss-Kahn. Mais on doit à la vérité de dire que la CSG procède du même type de raisonnement s'agissant de la réponse à apporter aux problèmes de financement structurels de la protection sociale : elle substitue aussi un prélèvement contributif de type fiscal sur les revenus des ménages (surtout les revenus du travail et de remplacement) au financement mutualisé à partir des entreprises.

L'enjeu de propositions alternatives est double. Il est nécessaire de créer les conditions d'une meilleure efficacité des entreprises opérant en France, pour sécuriser et promouvoir l'emploi, la formation, les revenus du travail et de la création. Au lieu de poursuivre dans la baisse obsessionnelle du « coût du travail » qui mine la demande et l'offre productive nationale, tout en aiguisant les facteurs de concurrence internationale, il s'agit de baisser les charges financières qui étouffent les entreprises et de mobiliser le crédit des banques, jusqu'à la BCE, pour financer autrement la création de richesses en coopération.

Simultanément, il s'agit de réformer en profondeur le financement de la protection sociale dans un sens favorable à cette sécurisation de l'emploi et de la formation, base pour un nouvel essor des principes de mutualisation qui sont au cœur des acquis de la protection sociale, au lieu de la fuite en avant dans la fiscalisation

marchant de paire avec la privatisation.

### 1°- Il faut baisser les charges financières plutôt que les « charges sociales » pour accroître l'efficacité des entreprises :

Ce sont à ces charges financières étouffantes que le PCF propose de s'attaquer, plutôt qu'aux cotisations sociales patronales qui sont des « charges » utiles à la protection et à la promotion des capacités humaines, meilleur atout face à la concurrence internationale.

Pour cela, il propose d'en finir avec la baisse de ces cotisations et de verser l'argent public consacré à les alléger (23,6 milliards d'euros en 2006) à un Fonds national de sécurisation de l'emploi et de la formation. Ce Fonds prendrait d'autant plus en charge (bonifications) les intérêts payés aux banques par les entreprises sur les crédits pour leurs investissements que ceux-ci programmeraient plus d'emplois et de formations.

En avançant dans la construction de cette nouvelle institution, à l'appui des luttes pour l'emploi et les salaires, on commencerait à peser pour une réorientation de la Banque centrale européenne (BCE) avec une politique monétaire encourageant d'autant plus le crédit bancaire que celui-ci servirait à financer des investissements plus créateurs d'emplois et de formation. Par contre, elle pénaliserait d'autant plus les crédits qu'ils serviraient à financer des opérations purement financières. Cela marcherait de paire avec un recul des facteurs de mise en concurrence coupe-gorge des salariés en Europe

Tout de suite, dans les régions où la gauche est majoritaire, il est possible d'engager les premières fondations de cette construction en exigeant qu'une partie des lignes de crédit d'action et de développement économique de chaque budget régional soit redéployée pour doter un Fonds régional de sécurisation de l'emploi et de la formation.

A l'appui des luttes pour l'emploi et contre les délocalisations, ces Fonds régionaux permettrait de commencer à engager une transformation des relations banques-entreprises sur le terrain et favoriserait le rassemblement à gauche contre la TVA sociale et pour une tout autre mobilisation du crédit et de la monnaie.

## 2°- Il faut une réforme profonde du financement de la protection sociale :

Simultanément, le PCF propose une réforme profonde du financement de la protection sociale. Une mise à contribution des produits financiers des entreprises et des banques marcherait de paire avec un nouveau calcul de la cotisation sociale patronale. Celle-ci, demeurant assise sur la masse des salaires versés, verrait son taux modulé en fonction d'un ratio rapportant, pour chaque entreprise, les salaires versés à la valeur ajoutée globale ( produits financiers inclus). Ainsi serait sécurisé le financement de la protection sociale et les modalités retenues pour cela contribueraient à sécuriser l'emploi et la formation.

Ces propositions sont aussi une alternative au projet, avancé par le PS, de poursuivre dans la voie de la fiscalisation du financement de la protection sociale avec l'augmentation de la CSG qui ne frappe que les revenus des ménages et, pour l'essentiel, les revenus du travail et de remplacement. De même, elle est une alternative à la proposition consistant à faire basculer le calcul d'une partie des cotisations sociales sur la valeur ajoutée des entreprises, ce qui rendrait les recettes issues de ces cotisations dépendantes de l'évolution des profits (variables et très délocalisables), au lieu de les laisser ancrées à la seule masse salariale.

## 3°- Il faut des mesures radicales contre les délocalisations sauvages :

Il faut faire cesser le diktat des délocalisations. On peut exiger que, pendant une période de 18 mois au moins, les comités d'entreprise disposent d'un pouvoir de recours suspensif contre toute décision de délocaliser.

Sur cette période, l'entreprise concernée, avec l'aide de ses principaux donneurs d'ordres s'il s'agit d'un sous-traitant, et dans tous les cas, du service public et social de sécurisation de l'emploi et de la formation, pourrait être tenue de créer les conditions, sinon d'un maintien des emplois avec modernisation éventuelle, du moins d'un reclassement choisi, en interne ou en externe, des salariés dont l'emploi est vulnérabilisé. Tout refus de la part de l'employeur concerné entraînerait le paiement en astreinte d'une forte amende journalière.

De même, l'entreprise, directement ou par son réseau, qui réimporte en France des productions qu'elle a délocalisées serait soumise à une taxation fortement dissuasive.

*Pour en savoir plus sur la « TVA sociale » se reporter à l'article de José Caudron et Catherine Mills dans « Économie&Politique » de mai - juin 2007.*

### INFO - INFO - INFO

L'Institut des données de santé est à pied d'œuvre.

Dans son programme de travail, l'IDS a prévu que les organismes complémentaires puissent accéder au système national d'informations inter-régimes de l'assurance maladie (Sniiram). « *C'est pour nous une priorité absolue* », confie Christian Babusiaux son président.

Prévu par la loi d'août 2004! Constitué sous la forme d'un groupement d'intérêt public (Gip), il regroupe notamment l'assurance maladie obligatoire, l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie (Unocam), l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS), le Collectif interassociatif sur la santé (Ciss), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et les fédérations hospitalières.

## LE « TROU » DE LA SÉCU , COMBLÉ PAR LES CITOYENS, LES MALADES ETC.. LES MÉDECINS SOUS CONTRÔLE COMPTABLE !

**L**e ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, et des Comptes publics, Eric Woerth, ont dévoilé le 4 Juillet dernier, **un plan d'économies pour l'Assurance Maladie de 417 millions d'euros pour 2007 et de 1,225 milliard d'euros en année pleine.**

Tout en reprenant en grande partie les propositions de la CNAM, **le gouvernement a écarté l'idée d'une contribution des complémentaires pour un montant de 200 millions d'euros**, préférant que cette réflexion s'organise dans le cadre d'une concertation entre l'Union nationale des Caisse d'Assurance Maladie (UNCAM) et l'union nationale des Organismes d'assurance Maladie Complémentaire (UNOCAM).

L'ensemble des dix mesures arrêtées ci-dessous devrait entrer en vigueur au dernier trimestre de cette année :

### De la poche des malades :

**Moindre remboursement des consultations effectuées hors parcours de soins**, qui seront prises en charge à 50 % contre 60 % actuellement.

- 150 millions d'euros

**Déplafonnement de la participation forfaitaire de 1 à 4 euros par jour,**

- 200 millions

### Flicage et manque de respect pour les malades et les médecins !

**Généralisation du dispositif de limitation du tiers payant** aux seuls patients acceptant la délivrance d'un médicament générique.

- 60 millions

**Renforcement de la maîtrise médicalisée** : un effort particulier devra être fait sur les transports sanitaires des malades, la délégation de tâches vers les infirmières est également préconisée.

- 100 millions

**Renforcement de la lutte contre les fraudes**, mesure visant, entre autres, les arrêts de travail répétés et de courte durée.

- 95 millions

### La prévention en jachère !

**Gel du fonds d'intervention pour la qualité des soins de ville.**

- 70 millions

**Baisse des tarifs de certains dispositifs médicaux.**

- 50 millions

### Mesures à effets pervers !

**Diminution des tarifs de certains actes de radiologie et de biologie** : actes d'IRM et de scanner.

- 190 millions

### Mesures à débattre !

**Baisse des prix de médicaments qui devrait toucher les molécules les plus coûteuses** ayant connu une forte croissance de leur volume.

- 160 millions

### Développement de la chirurgie ambulatoire.

- 150 millions

**Les projets de franchise et de « bouclier sanitaire »** seront débattus cet été avant les décisions annoncées pour l'automne.



## 29 septembre 2007 : quatre heures contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous.

Professionnels du soin, syndicats, partis politiques, acteurs du monde associatif ou médico-social, mutualistes, représentants des usagers et /ou usagers du système de santé, nous nous mobilisons contre les franchises, pour l'accès aux soins de qualité et à la santé pour tous.

Nous refusons les franchises sur les soins, que veut mettre en place le nouveau gouvernement :

- Appliquer une franchise, c'est ne rien rembourser au patient en dessous d'un seuil annuel de dépenses proposé par le gouvernement et voté par le Parlement.
- Appliquer une franchise, même si elle épargnait les patients bénéficiaires de la CMU, c'est pénaliser les patients aux revenus les moins élevés, c'est aggraver les difficultés d'accès aux soins de ceux qui ne peuvent actuellement se payer une complémentaire, de ceux qui ne le pourront plus car le coût des complémentaires augmentera.
- Appliquer une franchise, c'est rendre impossible, en médecine générale, la pratique du tiers payant, alors que celui-ci est nécessaire pour l'accès aux soins des patients aux revenus les plus modestes.
- Appliquer une franchise, c'est dissuader les patients de se faire soigner pour des maladies apparemment peu sévères mais qui, faute de soins, risquent de s'aggraver ; c'est les inciter à reporter à plus tard les actes de prévention ; c'est l'inverse d'une politique cohérente de santé publique.
- Appliquer une franchise, c'est économiquement inefficace : les forfaits, mis en place ces dernières années, n'ont pas empêché l'accroissement des dépenses de soins car celles-ci sont concentrées sur un petit nombre de personnes à pathologies graves.

La franchise est sensée « responsabiliser » les patients, les membres du gouvernement le répètent constamment. C'est dire que pour eux, les Français sont irresponsables... Or, pour être responsable, il faudrait pouvoir s'orienter en connaissance de cause, bénéficier d'un système d'information claire sur l'organisation réelle du système de santé, sur les tarifs pratiqués, sur les pathologies et l'éducation à la santé. C'est loin d'être le cas en France.

La responsabilisation est donc un prétexte, les malades n'étant pas responsables de leurs maladies. La franchise est avant

tout un système de pénalisation financière et de culpabilisation, notamment du malade pris en charge à 100%, du cancéreux, du dialysé, du diabétique, de l'acci-

denté du travail. Ce projet s'inscrit dans une « culture » des uns contre les autres, génératrice de haines sociales.

La question de la dépense de soins découle de décisions politiques sur l'organisation du système de soins, du mode de rémunération des professionnels, du type de formation qu'ils reçoivent (indépendante ou non notamment), de la mise en place d'actions de prévention et d'éducation à la santé, d'actions sur les conditions de vie des gens, sur la santé au travail et environnementale, sur le bien manger...

L'instauration de franchises, la généralisation des dépassements d'honoraires par la création d'un secteur optionnel, aboutirait à l'abandon progressif d'un système d'Assurance maladie solidaire, dans lequel chacun cotise selon son revenu et est soigné selon son état de santé ; ce serait la mise en place d'un système assurantiel privé favorable à la croissance des inégalités sociales de santé.

S'opposer aux franchises est le premier pas pour construire un système de santé plus juste.

**Réussir la mobilisation du 29 septembre, c'est permettre ensuite, s'il n'y a pas abandon par le gouvernement de cette proposition injuste, d'engager, dans la deuxième quinzaine d'octobre, des manifestations décentralisées dans toute la France.**

### SIGNATAIRES DU COLLECTIF NATIONAL

AMUF : Association des Médecins Urgentistes de France, Association Nationale des Médecins Référénts (AMedRef), ATTAC France, Collectif « La Santé n'est pas une marchandise », CDDSP75, CGT de l'administration centrale des Affaires sociales, Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services publics, CoMéGas : Collectif des Médecins Généralistes pour l'Accès aux Soins, Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité, Fondation Copernic, FSU, LCR, Mars-Gauche républicaine, MRC, Parti Socialiste, PCF, Retraité(e)s Sud Solidaires de Loire-Atlantique et Vendée, Résistance sociale, SMG : Syndicat de la Médecine Générale, SNICS-FSU, UFAL: Union des Familles laïques, UNAM : Union Nationale Alternative Mutualiste, Union Syndicale SOLIDAIRES, Union Fédérale SUD Protection Sociale, Union fédérale Sud Santé Sociaux, UNGMS : Union Nationale des Groupements Mutualistes Solidaires, UNRPA (Union Nationale des Retraités et des personnes âgées), USP : Union Syndicale de la Psychiatrie

## LA SANTE DES SPORTIFS EN DANGER

**A**près l'exclusion de Vinokourov, de Moreni, et le départ de Rasmussen à la demande des sponsors : le tour de France a encore connu une de ses journées noires. Est ce la fin d'une longue série initiée en 1998 ? Malheureusement je n'en suis pas certaine.

La prise de conscience symboliquement marquée par certains coureurs du tour, montre que l'exaspération d'aujourd'hui porte sur le dopage, et non plus, comme en 1998 où le sit-in dénonçait les perquisitions à la demande de la justice et la traque des journalistes.

Car il ne s'agit pas seulement de la « triche » il s'agit aussi et surtout de la santé des sportifs. Combien j'aurais aimé alors, que les sportifs eux-mêmes, réagissent à ce traitement infamant que certains leur font subir. J'aimerais aussi que ceux qui sont à l'affût du résultat pour le résultat, de la performance pour la performance, les sponsors, certains médias et les annonceurs publicitaires aient un peu de décence. Ce sont eux qui pressurent les sportifs qui les acculent à utiliser des produits qui accroissent leurs performances.

Bien sûr, il faut contrôler, réprimer si nécessaire mais il faut d'abord prévenir les plus jeunes et les amateurs, leur parler des conséquences d'une maltraitance quotidienne de son corps. Le cyclisme est-il le sport le plus touché ? Ce n'est pas certain. Il est à coup sûr le sport le plus exposé dans ce domaine. J'aimerais que toutes les fédérations internationales

aient les mêmes exigences à l'égard de leurs sportifs et de leur encadrement. C'est le rythme infernal des compétitions et la course au profit publicitaire autour du sport qui accroît ces dérives. Alors cessons de ne parler que des conséquences et parlons des causes.

Je suis fière d'avoir contribué à asseoir une vraie politique de lutte contre le dopage en France, d'avoir commencé à donner des moyens importants au laboratoire de Châtenay, et d'avoir initié le suivi longitudinal des sportifs. Je remarque que mes successeurs n'ont pas démoli ce qui avait été construit. Je note pourtant que les ministres successifs se sont peu exprimés sur le sujet. L'Agence mondiale antidopage, le code mondial existent, c'est une bonne chose même s'il faut encore les perfectionner. Des docteurs Jekylls sont encore tapis dans l'ombre se servant des sportifs comme de cobayes. Il faut libérer les sportifs de ce carcan, il faut qu'ils témoignent, et ainsi ils auront le soutien du public qui, lui, peut accepter que les compétitions se déroulent à un rythme moins effréné.

Marie-George Buffet,  
Secrétaire nationale du PCF  
Ancienne ministre  
de la Jeunesse et des Sports

Paris, le 25 juillet 2007.